

# Décision 12-D-17 du 05 juillet 2012

relative à des pratiques relevées dans le secteur des moyens de paiements scripturaux (prélèvement, titre interbancaire de paiement, télé règlement, virement et lettre de change)

Posted on: 05 juillet 2012 | Secteur(s) :

**BANQUE / ASSURANCE**

---

## Présentation de la décision

### Informations sur la décision

#### Origine de la saisine

Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD), Association pour la Défense des Utilisateurs des Moyens de Paiement Européens (ADUMPE)

#### Dispositif(s)

Acceptation des engagements  
Clôture de la procédure

#### Procédure(s)

Engagement

**Entreprise(s)  
concernée(s)**

BNP Paribas, Crédit Agricole, LCL, BPCE,  
Confédération Nationale du Crédit Mutuel,  
Crédit Industriel et Commercial, HSBC  
France, la Banque Postale, Société  
Générale, Crédit du Nord, Banque de  
France, Fédération Bancaire Française  
(FBF), Association França

## **Lire**

le texte intégral de la décision

827.47 Ko

les engagements

218.08 Ko

le communiqué de presse